

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

13 novembre 2017

PLF POUR 2018 - (N° 235)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

**AMENDEMENT**

N ° II-1848

présenté par

M. Naegelen, Mme Magnier, Mme Auconie, M. Becht, M. Benoit, M. Bournazel, M. Guy Bricout, M. Christophe, M. Charles de Courson, Mme de La Raudière, M. Demilly, Mme Descamps, M. Dunoyer, M. Favennec Becot, Mme Firmin Le Bodo, M. Gomès, M. Herth, M. Lagarde, M. Morel-À-L'Huissier, M. Pancher, M. Riester, M. Vercamer, M. Philippe Vigier et M. Zumkeller

**ARTICLE 48**

Après la dernière occurrence du mot :

« du »,

rédiger ainsi la fin de l'alinéa 1 :

« quatrième jour de ce congé, s'il ne s'agit pas du premier congé maladie dont il bénéficie dans l'année civile en cours. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement vise à aligner le nombre de jours de carence du secteur public au secteur privé.